

Infos en Marches

Bulletin d'informations municipales – N°1 – Juillet 2009



Rendez-vous

Premières mesures le 29 août !

La commune organise son festival rock !

La première édition de Rock'n Marches, entièrement gratuite et ouverte à tous, se déroulera le samedi 29 août 2009 sur le site de la salle polyvalente Montgrabelle.

www.lesmarches.fr

Promouvoir des musiciens régionaux

Du pop rock au métal, de la compo à la reprise, huit groupes se produiront sur scène à partir de 16 h 00.

Cette année, des groupes d'univers différents ont répondu à l'appel : DamyO, Lise Anodine, The Capucines, Rosewood, BlackEagles, Orange Bud, Five O'clock, Chut(e).

... Retrouver tout le programme en page AGENDA.

Le mot du maire

Chères Marcherues, chers Marcherus,

Comme je vous l'annonçais, cette année 2009 sera riche en réalisations qui contribueront à améliorer notre environnement et notre qualité de vie. En effet, dans le cadre d'un plan de relance de l'économie, l'état encourage les collectivités locales à investir plus, en proposant une anticipation du remboursement de la TVA en 2009 des opérations réalisées en 2008, au lieu d'un remboursement en 2010.

Pour cela les collectivités locales, en l'occurrence les communes, devront réaliser en 2009 un montant de dépenses d'investissement supérieur à la moyenne des exercices de 2004 à 2007. Le champ des dépenses à prendre en considération pour effectuer la comparaison comprend toutes les dépenses du budget principal et des budgets annexes : eau et assainissement. Nous avons dû, pour cela, remplir deux conditions : adopter une délibération par laquelle nous nous engageons à investir davantage en 2009 et signer une convention avec le Préfet avant le 15 avril 2009 pour manifester cet engagement. Ainsi le mécanisme anticipé du remboursement sera prorogé pour les années suivantes.

Le programme de nos gros travaux pourra donc se réaliser dans la continuité. A la suite des travaux d'extension d'assainissement, d'enfouissement des réseaux secs, avec reprise de l'éclairage public et du réseau d'eau, en cours actuellement dans le secteur du hameau de MURS, nous allons, enfin commencer les travaux d'embellissement du hameau de Saint André avec l'enfouissement de tous les réseaux secs, la reprise partielle du réseau d'eau, et l'amélioration de la circulation routière et piétonne.

A la demande des riverains le programme de Saint-André, présenté en réunion publique a subi quelques modifications en ce qui concerne les zones piétonnes et de circulation routière.

D'autres travaux comme la réhabilitation de murs de soutènement, la construction des sanitaires publics et d'un abri bus sur la place du bourg, la rénovation de la salle Montgrabelle avec la clôture du parking et la pose d'un portique à hauteur limitée, l'achat d'un tracteur tondeuse, d'un camion neuf et l'entretien de la voirie, sont en cours.

Parallèlement nous allons confier à l'ASADAC une étude de faisabilité relative au projet de création d'un pôle santé et de réhabilitation des bâtiments communaux contigus à l'église et de l'école de Saint-André.

Après la cession de cinq parcelles dans la zone d'activité "Plan Cumin" à des artisans locaux, nous poursuivons l'étude de l'extension de notre zone, dès que la modification du P.L.U., actuellement en cours sera terminée.

Je voudrais aussi citer et remercier les maires- adjoints, les conseillers municipaux, les membres "extra- conseil" qui initient des projets tels que l'accueil de la petite enfance, la création de sentiers pédestres thématiques, l'animation du conseil municipal enfants, la numérotation des rues, ...

Merci à toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans les activités et animations qui font vivre au mieux notre commune.

Guy Gamen
Maire de Les Marches

MEMO

Passeports

Depuis le 14 mai dernier, les passeports biométriques sont délivrés en Savoie.

Les dossiers de demande de ne sont plus déposés à la mairie du domicile.

Le demandeur peut se rendre dans l'une des 17 mairies du département équipées du dispositif, ou dans un département voisin. Les passeports seront à retirer à la mairie de dépôt du dossier.

Mairies les plus proches : Montmélian, Chambéry, La Ravoire, Saint-Alban-Leyse, Saint-Pierre-d'Albigny pour la Savoie et Allevard pour l'Isère.

Liste des pièces demandées inchangée, à voir sur www.lesmarches.fr



Décembre 2008

Zone d'activité économique (ZAE)

Le conseil municipal approuve le principe d'extension de la zone d'activité économique sur la base d'un découpage qui prévoit cinq lots le long de la rue de la Jacquère.

Toilettes publiques

Des toilettes publiques et un abri bus seront installés dans une cave achetée par la collectivité en face de la boulangerie. Après consultation, l'entreprise DEBERNARDI'S a été retenue pour effectuer les travaux.

Marché à bon de commande

Le marché à bon de commande porte sur la réalisation de travaux divers de voirie pour un montant annuel minimum de 55 000 € HT et un montant maximum de 220 000 € HT. Ce marché est renouvelable tous les quatre ans. La commission d'appel d'offre qui s'est réunie a décidé de retenir la proposition du groupement MOULIN TP - DYEN au regard des critères de sélection.

Janvier 2009

Travaux de la place de Saint-André

Un dossier de demande de subvention, pour la partie concernant la voirie communale, est adressé aux services de l'Etat. Un nouveau dossier de demande de subvention relatif à l'enfouissement des réseaux électriques est adressé au Syndicat Départemental d'électricité de la Savoie (SDES).

Réunion de travail avec le cabinet UGUET, les représentants de la direction des routes et de l'environnement du Conseil Général et du SDES sur les différents aménagements de sécurité routière possibles.

Extension du réseau d'assainissement du hameau de MURS – 2^e tranche

Les travaux sont confiés à l'entreprise FONTAINE.

Travaux sur le réseau d'assainissement du lac Saint-André

Des travaux complémentaires ont été engagés pour stabiliser la conduite d'assainissement.

Sanitaires publics du bourg

Réunions de chantier avec les entreprises et le maître d'œuvre, le cabinet EPODE.

Février 2009

Extension du réseau d'assainissement du hameau de MURS – 2^e tranche

Chemin de la CORNE: Lors de la réalisation du réseau d'assainissement, un réseau pluvial sera réalisé partiellement, de même que les travaux de génie civil qui permettront l'enfouissement de l'éclairage public, des réseaux télécom et EDF

Chemin de MURS: La réalisation du réseau d'assainissement permettra de renouveler partiellement

le réseau d'eau et d'effectuer les travaux de génie civil qui permettront l'enfouissement de l'éclairage public des réseaux télécom et EDF.

Travaux de la place de Saint-André

Réunion avec le cabinet UGUET, maître d'œuvre, et tous les partenaires concernés par le programme pour la mise au point du projet.

Transfert des réseaux EDF aux communes

Réunion d'information organisée par ERDF pour définir les conditions de desserte en électricité des nouvelles constructions soumises à permis de construire.

Mars 2009

Contournement routier de Les Marches

Présentation par les représentants du service des routes du Conseil Général des projets de déviations routières étudiés dans le sud du bassin Chambérien. Deux projets sont toujours à l'étude au sud de notre commune.

Contrat de gérance pour le réseau d'eau

Première réunion avec le bureau d'étude pour l'établissement du cahier des charges qui permettra de lancer la mise en concurrence pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la gestion du réseau.

Programme complémentaire du lac Saint-André

Rencontre avec le vice président du Conseil Général pour définir les conditions d'achat des terrains de La SCI du LAGON, situés bord du lac Saint-André.

Travaux de la place de Saint-André

Réunion d'information publique pour les habitants de Saint-André sur les aménagements prévus au programme d'aménagement routier et piétonnier.

Ligne 400 000 volts

Les responsables de RTE sont accueillis en mairie pour informer la collectivité locale sur les solutions envisagées pour atténuer le bruit dit "effet couronne" perturbant la tranquillité des riverains.

Avril 2009

Salle Montgrabelle

Préparation du programme travaux permettant de réaliser des travaux d'entretien qui consisteront à rénover le plafond et le sol de cette salle. Les travaux sont programmés de juillet à octobre. Les particuliers et associations concernés par ces travaux ont été informés.

Fret SNCF

Les élus visitent l'exposition du futur tunnel ferroviaire de Modane à Suse (Italie) et la galerie de reconnaissance de Saint-Martin-la-Porte.

ZPPAUP

Poursuite de l'examen du règlement avec la com-

mission municipale, le représentant de l'équipement de Montmélian et l'Architecte des Bâtiments de France.

Modification du PLU

Dernières réunions de mise au point avec l'architecte urbaniste et la commission communale.

Mai 2009

Travaux de la place de Saint-André

Réunion avec le cabinet UGUET, maître d'œuvre pour le type de marché, les modalités d'organisation de la publicité, les critères de sélection des candidats pour choisir l'entreprise qui sera retenue pour effectuer les travaux à réaliser.

Extension du réseau d'assainissement du hameau de Murs

Fin de la deuxième phase des travaux d'extension du réseau d'assainissement de Murs qui permettront lors de la troisième phase de raccorder la plupart des habitations. La partie de voirie dégradée par les travaux fera l'objet d'un revêtement en bitume.

Promenade Savoyarde de Découverte (PSD) : offre de promenade et de randonnée sur le thème de la vigne et du paysage

Approbation du cahier des charges de la consultation et de la sélection du bureau d'étude qui sera chargé de la conception et de la maîtrise d'œuvre des travaux. Constitution d'un comité technique et d'un groupe de pilotage.

NATURA 2000

Dans le cadre du projet de protection des parcelles concernées par la zone NATURA 2000, il est établi une convention avec la SAFER dite "d'action foncière au service du développement durable du territoire".

Réhabilitation des bâtiments communaux et création d'un pôle santé

Une mission d'assistance sera confiée à l'ASADAC (agence départementale au service de la collectivité).

Travaux dans la forêt communale

Dans le cadre de travaux d'élagage et de nettoyage dans la forêt communale : un dossier de demande de subvention sera adressé à l'Etat et un dossier de demande de subvention sera adressé au Conseil Régional.

Périmètre de protection des zones de captage de l'eau potable

Un dossier de demande de subvention sera adressé au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour subventionner une étude confiée au bureau d'étude A et F qui devra réactiver les arrêtés préfectoraux qui ont fixé pour chacune de nos six sources, les périmètres de protection. Des travaux de protection de ces périmètres devront être réalisés.

Une belle aventure citoyenne

Les 19 conseillers municipaux enfants ont vécu leur dernière séance de travail le mardi 16 juin en présence de quelques "parrains" adultes. L'on doit féliciter les jeunes protégés de Gérard Veillet, maire-adjoint délégué aux affaires scolaires, pour le sérieux et l'assiduité dont ils ont fait preuve pendant les deux années de mandature. Solidarité, partage, intergénérationnel, sécurité, éducation civique,... ont été déclinés souvent, et les élus enfants ont vécu de belles émotions lors de cette 2^{ème} année d'un mandat bien rempli... L'on citera pour mémoire la remise des colis de Noël aux personnes âgées, le grand moment intergénérationnel au Château, le tri des bouchons d'Amour au centre de Chambéry, la séance de secourisme animée par les secouristes de la Croix-Rouge française, l'échange si intéressant avec le conseil municipal d'enfants de Barberaz, le voyage à Paris



avec au programme la séance de questions au gouvernement dans l'hémicycle du palais Bourbon et la rencontre avec le député Michel Bouvard.

Les élus enfants ont le plus souvent accompagné l'équipe municipale adulte, et participé activement aux cérémonies officielles initiées par la collectivité locale.

Les élus adultes de la commission municipale des affaires scolaires et Marie-Ange Tracq, directrice du Centre de loisirs ont eu beaucoup de plaisir à encadrer ces enfants élus par d'autres enfants.

L'on va maintenant penser au 4^{ème} conseil municipal d'enfants de la commune de Les Marches. En octobre prochain, devraient être organisées salle Saint-Maurice, de nouvelles élections.

Environnement

Le lac, mode d'emploi

Depuis plusieurs années déjà, le lac Saint-André est classé "grand site" par le département.

Les buts de ce classement sont de valoriser les qualités naturelles du site et de permettre au public d'en bénéficier tout en entretenant et en préservant la faune et la flore qu'il abrite.

Les berges du lac se divisent en trois zones distinctes : la zone de loisirs, la zone de pêche et la zone naturelle (protection des roselières).



La zone de loisirs

Un sentier découverte qui fait le tour du lac, est réservé aux piétons. Cette zone se situe côté "Relais Saint-André" et port, toilettes. Les pelouses proposent de larges espaces pour la détente, les jeux, le pique-nique, des jeux pour les enfants. Sont exclus : toutes formes de camping, les feux, les chiens non tenus en laisse, (ne pas les laisser pénétrer dans les roselières, ni dans l'eau), les dépôts de déchets, verres, papiers, etc. (ne pas oublier que les bouteilles sont plus légères vides que pleines. On peut donc dans tous les cas les rapporter ou les déposer dans le conteneur approprié).

La zone réservée aux pêcheurs

Elle est équipée de pontons réservés exclusivement à la pêche.

Ouverture de la pêche le 1^{er} samedi de mars et fermeture le 1^{er} dimanche de décembre.

La carte de pêche est disponible :

- au camping "La ferme du Lac", Les Marches (04 79 28 13 48)
- au tabac-presse, Ferme Rosset, le bourg de Les Marches (04 79 28 16 09)
- chez Anderlini JP, centre commercial, 78 rue Martinière à Saint-Alban-Leysse

(04 79 69 71 27)

- à Europêche, 1340 avenue des Landiers à Chambéry (04 79 69 71 27)
- chez Leconte Pêche, place du Terrail à Pontcharra (04 76 97 65 72).

Elle peut être prise à l'année, au mois ou à la journée.

Elle est gratuite pour les moins de 12 ans.

Pêcheurs à mobilité réduite, un ponton vous est réservé. Accès par le 1^{er} chemin à gauche après le parking des Vignes qu'on laisse sur sa gauche. Laisser son véhicule au bout du chemin, sur le petit pré communal pour emprunter le sentier en caillebotis.

La zone naturelle

Elle est constituée essentiellement de roselières : c'est l'espace vital indispensable pour le maintien de la faune qui a besoin de tranquillité et de la flore très sensible au piétinement. Il est formellement interdit d'y pénétrer quelle que soit la période de l'année. Interdisez son accès à vos animaux domestiques, tout particulièrement aux chiens.

Le respect de ces règles permettra à tous de bénéficier paisiblement de ce site exceptionnel.

Marie-Agnès Menet-Thibault,
maire-adjointe

Bénédition de la Croix de Murs par le Père Ferrand

Grâce à l'heureuse initiative de la famille Angelier, propriétaire du terrain sur lequel a été érigée la nouvelle croix sculptée dans un beau bois de châtaignier par notre ami Gilles Pellicier, maître artisan dans notre commune et au précieux concours de la municipalité agissant dans le cadre de sa politique d'entretien du patrimoine local, nous voici donc réunis ce soir pour assister à une cérémonie plutôt rare de nos jours, la bénédiction d'une croix de village symbole de paix et de fraternité entre ses habitants.

Toutefois, pour un vrai Marcheru, Murs revêt une importance particulière que vous m'autoriserez à évoquer en retraçant brièvement le passé du village selon l'histoire et les traditions locales.

Selon les travaux de l'éminent historien l'abbé Félix Bernard, c'est en 406 au temps troublé du Bas Empire que fut fondée sous le patronage de Saint Maurice la paroisse de cette agglomération ceinte de remparts de murs, d'où son nom. Désormais la cité gallo-romaine était entrée dans l'histoire sous le nom de Saint Maurice de Murs.

Quelques années plus tard, en 443, les Burgondes, peuplade d'origine germanique et de religion chrétienne, sont autorisés par le Général Romain AETIUS représentant de l'empereur Valentinien III à s'implanter avec femmes et enfants dans notre région de la Sabaudia à l'extérieur des cités afin de prévenir des incidents entre gens de culture différente, en exécution de cet accord un détachement de Burgondes s'installera à l'est de la Cité de Murs et construira un bâtiment, la "salla", qui servira de demeure à son chef et de magasin pour recevoir les récoltes et autres produits des terres concédées par les autorités impériales. Notons enfin que les rapports de voisinage, échanges commerciaux, mariages, facilitèrent l'intégration rapide des Burgondes avec les Gallo-Romains de Murs.

Les années s'écoulent... nous voici au X^{ème} siècle, exploitant l'incapacité de l'Etat carolingien à assurer la défense de son peuple, bandes hongroises et escadrons sarrasins sèment l'effroi et l'épouvante dans la Vallée du Grésivaudan. Les villes de Saint André et Saint Maurice de Murs subirent le passage des hordes dévastatrices. C'est alors que sous l'impulsion d'Isarn, évêque de Grenoble, la population se ressaisit et parvient avec l'aide des uns et des autres, toutes catégories sociales confondues, à refouler les envahisseurs.

S'ensuit alors une période de prospérité de près de trois siècles jusqu'à cette soirée d'épouvante du 24 novembre 1248 où le Mont Graniers' abattant sur notre vallée enfouira sous ses décombres les cités de Saint André, de Vourey, de Saint Pérange et de Myans et ainsi que le cheflieu de notre cité de Saint



Maurice de Murs, faisant environ 4 000 victimes. Seuls échappèrent à la catastrophe les habitants des hameaux de Murs situés au nord de la Moraine qui stoppa les éboulis. C'est à ces survivants que nous devons l'édification de la Croix, indiquant l'emplacement approximatif de l'église disparue et la construction d'une nouvelle église en dehors de la zone des éboulis qui allait devenir l'église paroissiale de notre commune actuelle des Marches, fondée rappelons-le en avril 1301.

Quant à la croix dont nous célébrons aujourd'hui la rénovation, tout laisse à penser qu'elle a été érigée par les habitants qui courageusement revinrent au cours des siècles pour ressusciter le village qui nous accueille aujourd'hui. Elle resta de longues années sur la place du village jusqu'au jour où en 1966 des travaux d'urbanisation entraînèrent sa disparition. Elle fût alors remplacée par une croix de bois érigée sur une parcelle de terrain cédée aimablement par la famille Jean Angelier et bénie par le père Eugène Ducret, curé des Marches de 1966 à 1998. Quarante trois ans plus tard, la succession des intempéries rendait indispensable sa rénovation.

Robert PIN

A propos d'information et de communication...

Un bulletin municipal 2009 "new look"

- Parution en avril pour tenir compte de l'année budgétaire.
- Impression en quadrichromie.
- Edition en régie publicitaire totale.

Le "flash'infos" devient... "Infos en Marches"

Parution en fonction de l'actualité municipale. Les associations ont la possibilité de joindre flyers, ou autres documents écrits aux publications municipales, bénéficiant ainsi d'une très large diffusion, gratuitement.

Le chantier de la signalétique des rues et numérotation des bâtis de la commune

(méthode métrique) vient d'être lancé. Les secteurs "urbanisés" seront les premiers concernés.

Le DICRIM a été édité dans le bulletin avril 2009

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) initié à Les Marches il y a deux ans, va être peaufiné dans le cadre de la Communauté de communes du Pays de Montmélian (CCPM). Il fera l'objet d'une réunion publique à l'automne prochain.

Un nouveau logo pour la commune

Le logo a été "épuré" et "rajeuni" : les paramètres déjà existants à savoir le mont Granier, le vignoble, le lac de Saint-André, le Château, ont été à nouveau déclinés, avec en prime, le symbole Savoie.

De nouveaux panneaux sur le mur de la salle Saint-Maurice

Côté D 201, ils serviront à l'affichage des "messages" réglementaires en remplacement du panneau situé près du giratoire qui sera utilisé pour l'affichage d'informations touristiques et de manifestations communales ou associatives.

Dans le hall de la mairie, possibilité pour les Marcherus(es) de découvrir, de lire, de prendre des publications d'ordre pratique, touristique, ...

www.lesmarches.fr

Le site internet de la commune s'étoffe petit à petit, les mises à jour sont maintenant fréquentes et rapides. Il est recommandé de le consulter pour obtenir des renseignements de tous ordres.

L'Espace Public Numérique

L'EPN Crincaillé ouvrira ses portes au public à l'issue du congé de maternité de l'animatrice.

Gérard Veillet, Maire-adjoint délégué à l'information - communication - EPN

MEMO

Consultations gratuites avec un avocat

Le dernier vendredi de chaque mois : 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre
Inscriptions auprès du secrétariat de mairie jusqu'au mercredi précédent.

2^{ème} salon du terroir

Dimanche 26 juillet

Aux bords du lac Saint-André cet événement est organisé par le Comité des fêtes avec le soutien de la Municipalité. Artisans et producteurs locaux, repas champêtre, animations, buvette, restauration et feu d'artifice offert par la Municipalité. Renseignements au 06 26 23 38 37.

Rock'n Marches

Samedi 29 août

Du pop rock au métal, de la compo à la reprise, huit groupes se produiront sur scène, sur le site de la salle Montgrabelle à partir de 16h00 :

DamyO, groupe de Grenoble formé en 2004. Leurs compositions mêlent les riffs mélodiques et puissants du rock métal aux textes soignés et engagés dans la langue de Molière. 2009 signe la sortie de leur deuxième album aux tonalités résolument Damyques.

Lise Anodine, groupe de Chambéry créé en 2006. Déjà vainqueurs de tremplin rock, ces quatre musiciens savent manier le verbe et les instruments dans la pure tradition du rock français. Lise Anodine, c'est du rock'n roll !

The Capucines, groupe de composition « pop rock from Chambéry » formé début 2008 par des musiciens ayant chacun l'expérience d'autres groupes. Sa musique est inspirée par le rock US et la pop anglaise des années 70. Ses paroles, en Anglais, ne sont pas engagées ou revendicatrices, juste intimistes et bucoliques.

Rosewood, groupe Pop Rock, créé en 2009, venant de Belley et ses alentours. Ses quatre musiciens et sa chanteuse ont su créer des compositions inspirées de tous les styles qui ont marqué la musique des années 70 à aujourd'hui.

Black Eagles, groupe de pop rock, rock alternatif, formé en 2008 venant de l'agglomération chambérienne. Ces quatre jeunes lycéens se sont connus au collège et ont une passion commune : la musique. Bonne ambiance au rendez vous avec une musique plaisant tant aux jeunes qu'aux adultes.

Orange Bud, à l'origine de ce groupe, deux musiciens aimant le rock commencent à jouer ensemble, petit à petit, créent des esquisses de compos... Après l'arrivée de leur chanteuse, le groupe trouve sa forme définitive. Leur genre se veut rock'n roll, acoustique, ambiant, sans nier bien sur le bon vieux blues des "chants" de coton.

Five O'Clock, groupe de La Ravoire formé en 2008. Ils sont cinq musiciens aux compositions pop rock avec le même enthousiasme, la même passion pour la musique et la même envie de faire partager leurs chansons. La présence féminine du groupe apporte sa voix pour nous faire rêver, voyager !

Chut(e), groupe de Francin formé en 2005. Les compositions de rock métal allient les mélodies à la voix "death grunt".

Une envie de houblon ou de sodas, de frites ou de diots ? La buvette et le casse-croûte seront assurés par le comité des fêtes. Amis rockeurs, vous êtes attendus nombreux !

Réception d'un groupe d'Écossais

Week-end 25-26 septembre

Le comité de jumelage reçoit STEPPS

Bourse aux skis

Samedi 7 et dimanche 8 novembre

Organisée par le ski club de Chapareillan

Livres en Marches

Samedi 28 novembre de 14 à 18h

Dimanche 29 novembre 9h30 à 18h

Dépôt des livres : 21 et 22 novembre

Les nouveautés

Agrandissement du chapiteau et entrée distincte pour la bourse aux livres. Le règlement de la bourse aux livres a été modifié (il peut être consulté sur www.livresenmarches.com), les principaux points sont les suivants : limitation à 100 livres par vendeur, 2 jours d'enregistrement des livres les mercredi 18 novembre et samedi 21 novembre à la salle Montgrabelle. Seuls les livres non vendus dont la valeur unitaire est supérieure à 1€ seront restitués aux vendeurs s'ils le désirent.

Pour les écoles et associations il est conseillé de prendre rendez-vous dès octobre à l'adresse email : bal@livresenmarches.com ou au 06 83 88 95 75.

Les animations

Présence d'artistes de qualité, avec un peintre spécialisé dans le trompe l'oeil, une peintre sur verre, un peintre classique ainsi qu'une sculptrice de merveilles sur papier mâché... à découvrir absolument ! Cette année les bouquinistes seront présents durant les 2 jours.

Côté écrivains la sélection est en cours, nous pouvons d'ores et déjà annoncer la participation d'Yves Pacalet, Dédé le jardinier, les frères Deparis avec leurs livres sur l'émission La Place du Village, Gilles Gandy l'enfant du village, de nombreux autres auteurs ainsi qu'un partenariat avec la FACIM.

Côté partenaires, les partenaires traditionnels comme le Prix SNCF du Polar répondent présents, et l'on enregistre l'arrivée du Parc Régional Naturel de Chartreuse. Et bien sûr de nombreux participants éditeurs, écrivains, sociétés savantes...

Arbre de Noël

Samedi 5 décembre

Organisé par le CCAS.



Comité de jumelage

Jumelage en Marches

Un groupe "jeunes" dynamique, fonctionne dans le comité de jumelage, encadré par Alain Borla et Valérie Ricchi. Ces jeunes n'hésitent pas à lancer des activités qui leur permettront d'organiser un prochain voyage en Ecosse.

Contact

Valérie Ricchi, valerie.ricchi@free.fr
Pour information, un groupe d'amis écossais rendra visite aux Marcherus le dernier week-end de septembre.

En savoir +

<http://jumelageenmarches.free.fr/>

MEMO

Handisport

Le programme des activités de l'été 2009 est consultable en mairie.

Contact

Comité départemental,
Maison des sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Tél. 04 79 85 80 43

email : cd73@handisport.org

Service à la personne

Sur notre commune de Les Marches, depuis maintenant plus de trente ans, l'ADMR intervient chaque jour auprès de personnes âgées, de personnes en situation de handicap pour les aider dans leur vie de tous les jours (ménage, aide à la préparation des repas, toilette, courses) mais aussi pour leur apporter un réconfort moral. Nous intervenons également auprès des familles rencontrant temporairement des difficultés (maladies, famille nombreuse, grossesse...).

N'hésitez pas à nous contacter :

Alix Rosaz au 04 79 28 06 93

Bernadette Piroche au 04 79 28 00 11
bernadette.piroche@orange.fr

Catherine Jouanny (pour les familles)

au 04 79 28 37 15

lionel.jouanny@wanadoo.fr

Bruits de voisinage

La règle de base

Tout bruit de manière à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Des dérogations

Dans les lieux publics et accessibles au public : L'installation de tous appareils de diffusion sonore temporaire est soumise à l'autorisation du maire.

Pour les activités privées : Les appareils de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique (tondeuses par exemple) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Pour les activités professionnelles : Lorsqu'il y a utilisation d'appareils à l'extérieur susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, les travaux doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Une dérogation est accordée pour le traitement phytosanitaire des vignes par voie terrestre de 6 h à 20 h pour la période du 1^{er} mai au 31 août sur l'ensemble des communes de Savoie.

Dans ces conditions, les appareils de traitement des vignes ne doivent pas dépasser 75 décibels à 10 mètres de la source sonore et respecter la distance de 50 mètres des habitations.

Concernant les animaux : Les aboiements des chiens sont aussi une source de bruits gênants. Les propriétaires doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces aboiements, pour le respect et le bien-être de tous.

Ecobuage et feux de jardin

L'écobuage

Toute mise à feu est interdite dans les bois, forêts, plantations et reboisements et jusqu'à une distance de 200 m de ceux-ci de juin à septembre inclus. En dehors de cette période l'emploi du feu est réservé aux propriétaires ou à ses ayants droits, sous réserve de respecter les précautions qui consistent à avertir le SDIS ou disposer de moyens d'extinction suffisants.

Les feux de jardin sont interdits

L'incinération à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel, des déchets ménagers, des déchets verts, branches et tontes de gazon est interdite. La solution étant la collecte en déchetterie. De même, que l'abandon des déchets encombrants d'origine ménagère sur la voie publique est interdit.

Divagation des animaux

Pour la sécurité et la tranquillité de chacun, il est rappelé que la divagation des chiens et des chats est interdite.

Le maire, Guy GAMEN

MAIRIE

Téléphone : 04 79 28 12 82

Fax : 04 79 28 19 14

E-mail

mairielesmarches@wanadoo.fr

Site internet

www.lesmarches.fr

Urbanisme

Maryse Delisle - Tél. 04 79 28 17 30

maryse.delisle@lesmarches.fr

Dossiers de permis de construire et déclaration préalable sur rendez-vous exclusivement :

le jeudi de 9 h à 11 h 45 et

le vendredi de 14 h à 17 h

Secrétariat

Gisèle Thibault, adjointe de direction

gisele.thibault@lesmarches.fr

Secrétariat et cadastre

du lundi au jeudi de 8 h à 12 h

le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Centre technique municipal

ZAE Plan Cumin, rue de la jacquère

04 79 84 50 77

Centre de loisirs communal

"Les Lutins du Granier"

04 79 28 17 04

Permanences des élus

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

- Guy Gamen, maire reçoit sur rendez-vous le mardi de 9 h à 12 h.
- Michel Chapelle, 1^{er} adjoint, reçoit sur rendez-vous ponctuellement le lundi après-midi.
- Gérard Veillet, 2^{ème} adjoint, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9 h à 12 h.
- Agnès Menet-Thibault, 3^{ème} adjointe, reçoit sur rendez-vous ponctuellement. Elle tient une permanence, salle du Moulin à Saint-André, le dernier mercredi de chaque mois, de 10 h à 11 h 30.
- Evelyne Brisa, 4^{ème} adjointe et Jean-François Angerand, 5^{ème} adjoint, reçoivent sur rendez-vous ponctuellement.

État civil

MARS – AVRIL – MAI

MARIAGES

CHARPENTIER Alexandre et

FAVIER Amandine, mariés le 9 mai 2009

DECES

ANGELIER-LEPLAN Louis,

décédé le 21 avril 2009

ROBERT née LAURENT Jeanne

décédée le 12 mai 2009

MILHAU Lucien, décédé le 18 mai 2009

NAISSANCES

CURCIO Méline, née le 9 mars 2009

PERRIER Elisa, née le 7 avril 2009

MARTIN Elliott, né le 26 avril 2009

SUDRE – BAYLE Lucas, né le 4 mai 2009

EL MARZOUKI Rayan, né le 30 mai 2009

"Les Corniolo"

Une convention tripartite a été signée entre la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), le CPNS (Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie) et la commune de Les Marches. Le but est de conserver la qualité environnementale du site obtenue grâce aux pratiques de culture extensive, et de lutter contre la multiplication des friches envahissantes.

Ainsi, la SAFER, experte en matière de foncier agricole, est chargée de prendre contact avec :

- les exploitants, afin qu'ils continuent ces pratiques s'ils le souhaitent, dans le cadre d'une convention rémunérée,
- les propriétaires de parcelles en friche pour leur proposer une convention du même type, ou, en dernier ressort, une acquisition par la commune ou le CPNS.

Cette convention concerne uniquement le périmètre de la zone Natura 2000.

Natura 2000

MEMO

Ramassage des encombrants

Les vendredis 25 septembre et 18 décembre 2009. Inscription préalable auprès du secrétariat de mairie jusqu'au jeudi précédent.